

Feuille d'inventaire de l'assurance inventaire du ménage

Comment déterminer la somme d'assurance correcte

Preneur/preneuse d'assurance

Numéro de police, numéro d'offre

Votre inventaire du ménage est-il bien couvert?

L'assurance inventaire du ménage offre une sécurité si vos biens sont endommagés, par exemple par un incendie ou une inondation. Pour cela, il est important que la somme d'assurance corresponde à la valeur réelle, car une somme correcte évite les réductions d'indemnisation en cas de sinistre.

Faut-il prendre en compte la valeur à neuf ou la valeur vénale?

Pour déterminer la bonne somme d'assurance, c'est-à-dire correspondant à la valeur, il faut tenir compte des valeurs d'acquisition à neuf (prix de remplacement actuel à la valeur à neuf).

Que signifie «sous-assurance» et quelles en sont les conséquences?

La somme d'assurance devrait être suffisamment élevée pour permettre de se procurer à nouveau l'ensemble de l'inventaire du ménage. Si la somme est trop faible, seule une partie serait indemnisée en cas de sinistre.

Exemple de dommage total: L'incendie d'une maison détruit l'ensemble de l'inventaire du ménage:

Inventaire du ménage		Cas de sinistre	
Valeur à neuf effective de l'inventaire du ménage:	100'000	Domage total:	100'000
Somme d'assurance convenue:	70'000	Indemnisation du dommage à 70%:	70'000
Sous-assurance:	30%	Somme manquante en raison de la sous-assurance:	30'000

Exemple de dommage partiel: Une tempête de grêle détruit le salon de jardin et endommage un parasol et un barbecue:

Inventaire du ménage		Cas de sinistre	
Valeur à neuf effective de l'inventaire du ménage:	100'000	Dommages partiels:	8'000
Somme d'assurance convenue:	50'000	Indemnisation du dommage à 50%:	4'000
Sous-assurance:	50%	Somme manquante en raison de la sous-assurance:	4'000

Une franchise contractuelle ou légale est encore déduite. Tous les montants sont en CHF.

Vérifiez!

La somme d'assurance inventaire du ménage correcte peut être calculée rapidement et facilement en deux étapes (voir page suivante). Pour un fonctionnement optimal de la feuille d'inventaire, veuillez utiliser [Adobe Acrobat Reader](#).



Étape 1: Définir l'inventaire du ménage de base

Saisissez les champs suivants et vérifiez le standard d'aménagement qui s'applique dans votre cas:

Nombre d'adultes

Nombre d'enfants / de jeunes de moins de 18 ans

Nombre Pièce(s)

Standard d'aménagement¹

Total inventaire du ménage de base (valeur empirique moyenne)

Sont pris en compte: Le mobilier, les objets d'ameublement, les machines et appareils ménagers, la vaisselle, le linge, la literie, les tapis ordinaires, les lampes, les rideaux, les vêtements, les chaussures, les denrées alimentaires, les provisions.

Étape 2: Déterminer l'inventaire du ménage complémentaire

Tenez compte, pour les domaines mentionnés, du prix de remplacement actuel à la valeur à neuf et saisissez cette valeur dans la colonne correspondante:

Domaine	Exemples	Valeur à neuf selon vos indications	Déjà pris en compte dans l'inventaire du ménage de base	Inventaire du ménage complémentaire effectif
Collections	Livres, CD, disques, timbres-poste, minéraux, étains, tapis d'Orient, antiquités, argenterie, objets d'art, etc.		0	
Electronique	Téléphones mobiles, TV, PC, ordinateurs portables, tablettes, consoles de jeux, home cinéma, équipements photo et cinéma, installations musicales, etc.		3'000	
Voyages/Camping	Valises, sacs de voyage, matériel de camping, etc.		1'000	
Hobby/Loisirs	Modélisme, trains miniatures, outils et machines, meubles de jardin, barbecue, outils et machines de jardinage, etc.		2'000	
Équipements sportifs	Vélo, e-bike sans plaque de contrôle obligatoire ² , ski, snowboard, golf, skateboard, patins à roulettes, patins à glace, luge, tennis, articles de pêche, planche à voile, parapente, équipements de plongée, armes de chasse et de sport, etc.		2'000	
Vêtements de sport	Combinaisons de ski, casques de ski et de vélo, protections, etc.		1'000	
Objets de valeur³	Bijoux, montres de poche et montres-bracelets d'une valeur unitaire supérieure à 5'000, fourrures, vêtements en cuir, instruments de musique, tableaux, etc.		2'000	
Divers	Vins, spiritueux, matériel de chauffage, animaux domestiques, ouvrages proprement dits, etc.		0	

Total inventaire du ménage complémentaire

Sous-total inventaire du ménage de base et complémentaire

Réserve (en général 10%)

Total de la somme d'assurance en CHF

¹ «Normal» est généralement le standard applicable; l'explication suivante est donnée à titre indicatif:

- Simple = aménagement bon marché (segment de prix bas)
- Normal = aménagement dans le segment de prix moyen ou mélange d'objets bon marché, mais aussi d'objets plus chers
- Elevée = principalement des meubles design ou des objets coûteux

² Les e-bikes avec plaque de contrôle obligatoire ne font pas partie de l'inventaire du ménage et doivent être assurés séparément au moyen d'une assurance complémentaire

³ Prendre en compte la limitation des prestations

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch



Si la somme d'assurance correspond au moins à la valeur de l'inventaire du ménage de base, Zurich renonce à prendre en compte la sous-assurance en cas de sinistre. Si la somme d'assurance est inférieure à la valeur de l'inventaire du ménage de base, cette renonciation se limite aux dommages jusqu'à un montant de 10% de la somme d'assurance, au maximum CHF 30'000. Dans ces deux cas, Zurich indemnise les dommages dans leur intégralité, mais au maximum la somme d'assurance convenue.

Important: si, dans tous les cas, vous souhaitez que le dommage soit intégralement indemnisé, il est néanmoins indispensable que la somme d'assurance corresponde à la valeur à neuf de tous les objets du ménage. Et ce parce que:

- En cas de dommage total avec une somme d'assurance insuffisante, il y a toujours une somme manquante, étant donné que l'indemnisation s'élève au maximum à cette somme d'assurance;
- La renonciation à la prise en compte de la sous-assurance telle que décrite ne s'applique éventuellement que de manière limitée en cas de dommages partiels;
- En cas d'événements naturels tels que tempête, grêle, hautes eaux et inondation, la renonciation à la sous-assurance ne peut pas être appliquée en raison de dispositions légales.